

Source liée à « [La réception du roi par Nicolas Fouquet à Vaux-le-Vicomte, le 17 août 1661](#) » et publiée au sein du corpus « [Sources des fêtes et des cérémonies décorées par Charles Le Brun \(1660-1687\)](#) », que Gaëlle Lafage, docteur en histoire de l'art et lauréate d'une bourse de recherche du Centre de recherche du château de Versailles en 2014, a rassemblé pour accompagner la publication de son ouvrage « [Charles Le Brun décorateur de fêtes](#) » (Presses universitaires de Rennes, 2015).

Paiement et quittances des travaux pour les décors

Ces documents comptables restent les seuls témoignages de la réalisation et de la mise en œuvre des décors. Ils nous donnent également quelques noms des artistes et des artisans ayant participé à la fête. Le Brun semble avoir supervisé les travaux.

❖ [CORDEY Jean, Vaux-le-Vicomte, Paris, Albert Morancé, 1924, p. 219-220, 234-236.](#)

Estat des ouvrages qui ont été faictz et livrez par Claude Venard, maître serrurier à Paris, pour monseigneur le procureur général dans sa maison et chasteau de Vaux-le-Vicomte depuis le mois de juin 1660 jusques au mois de aoust 1661.

(p. 219)

Estimez IIII l. Plus, du mois d'aoust au dit an 1661, avoir fourny quatre douzaines de pattes en bois de six poulces de long pour arrester des ais de bois de la commodie (*sic*), à raison de six solz chascune. Pour ce..... XIII l. VIII s.

(p. 220)

Estimez XII l. Plus, avoir faict seize platines de fer de six poulces de long coudées pour servir aux machines. Commandez par M. Le Brun. Pour ce..... IIII l. XV s.

Copies des quittances délivrées par divers artistes à Le Brun pour le paiement de travaux exécutés à Vaux-le-Vicomte (archives du château).

(p. 234) 19 juillet 1661.

Je soubsigné confesse avoir receu de monsieur Le Brun la somme de quatre cens quarante livres sur entantmoings des ouvrages de menuzeye que j'ay faict pour monsieur le Surintendant en son chasteau de Vaulx tant pour les châssis à mettre des lumières qui doivent estre posé tout autour du chasteau que les châssis d'au devant à mettre les figures à feu. De la ditte somme je prometz luy en tenir compte. Faict ce dix neufiesme juillet 1661.

Signé : Jacques Prou.

(p. 235) 12 aoust 1661.

Je soubsigné confesse avoir receu de monsieur Le Brun la somme de cinq cens quarante livres sur entantmoings des ouvrages de menuzeye que j'ay faict pour monsieur le Surintendant en son chasteau de Vaulx tant pour les châssis à mettre des lumières qui doivent estre pozé dans les croisées au pourtour du chasteau, et pour les planches que j'ay fourny pour les loges aux danseurs et commediens ; de la ditte somme je prometz luy en tenir compte. Faict ce dixziesme aoust 1661.

Signé : Jacques Prou.

(p. 236) 17 septembre 1661.

J'ai receu de monsieur Le Brun la somme de quatre cens soixante dix livres tournoiz, pour les ouvrages que nous avons faict, monsieur Girardon et moy, pour la maison à Vaux-le-Vicomte le dixseptiesme aoust, dont je le quitte et m'en tiens content.

Faict à Paris, ce 17^e septembre 1661.

Signé : N. Le Gendre.